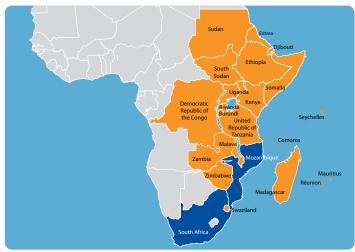
# La contribution du poisson dans la Sécurité alimentaire

## INTÉGRATION DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LES POLITIQUES NATIONALES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Cette Smart fiche est destinée aux décideurs politiques des pays africains ainsi qu'à d'autres parties prenantes travaillant sur des problèmes de pêcheries ou de sécurité alimentaire. Elle résume les principales conclusions d'un rapport, « La contribution du poisson dans la sécurité alimentaire »¹. Ses conclusions dégagent des voies pour faire avancer les choses.



Carte des pays bénéficiaire du programme SmartFish (en orange)

La conclusion principale est que les textes politiques nationaux et régionaux, d'une manière générale, négligent la pêche, même dans les pays où la pêche joue un rôle important pour l'apport en protéines. L'inclusion de la pêche dans les politiques serait avantageuse pour la sécurité alimentaire des pays AfOA-OI.

# COMMENT LE POISSON CONTRIBUE-T-IL À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE<sup>2</sup> ?

La pêche et l'aquaculture peuvent contribuer de deux façons à la sécurité alimentaire nationale et à celle des ménages : de manière directe, par la production d'aliments pour la consommation humaine directe, ou de manière indirecte, par la création d'emplois et l'instauration d'activités économiques (transformation, commercialisation, commerce extérieur, restaurants, etc.) qui apportent des revenus aux ménages. Le poisson, en tant que source de nourriture saine et peu coûteuse, représente un fort potentiel pour la réussite de la sécurité alimentaire. Les pays de l'AfOA-OI³ ont la chance d'avoir de grandes ressources aquatiques, ce qui renforce le potentiel de développement de la pêche, mais ils ont la plus faible consommation de poisson au monde. Selon des rapports, l'un des taux les plus élevés de la malnutrition chez les enfants et les mères de la région se situe dans des zones autour des plans d'eau qui exportent du poisson, comme par exemple le lac Victoria.



© Davide Signa

#### LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

L'élément important de cette étude était de faire une évaluation préliminaire de l'intégration des pêcheries et de l'aquaculture dans les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition, au niveau national et régional. Vingt pays ont été concernés par cette évaluation. L'analyse des politiques et des indicateurs a permis la mise en place d'une liste de six pays où il existe un fort potentiel pour sensibiliser sur l'importance des pêcheries, à savoir le Kenya, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Actuellement, la consommation de poisson n'est pas élevée dans ces pays. Ils ont les ressources et les écosystèmes potentiels pour l'expansion de leurs pêcheries. Par conséquent, le développement de pêcheries peut contribuer à une sécurité alimentaire nationale améliorée.

L'étude a identifié l'Union des Comores, les Seychelles, Djibouti, Maurice, le Malawi et le Rwanda comme pays où le poisson est important mais où il est négligé dans le débat politique. Une intégration de ces pays à ceux identifiés comme ayant un potentiel pour augmenter la consommation de poisson a donné une liste finale de cinq pays où l'on pourrait démarrer un travail de sensibilisation : l'Union des Comores, Djibouti, Maurice, le Malawi et le Rwanda.

### LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

Une analyse de la politique a été réalisée pour les Communautés économiques régionales (CER). Parmi les politiques examinées, 40 pour cent ne font absolument aucune référence aux pêcheries. L'Autorité intergouvernementale sur le Développement (IGAD) est la CER ayant le niveau d'intégration le plus bas. La raison principale est que les plus grands pays de cette CER sont enclavés et culturellement, ils ont une très faible préférence pour le poisson. Les autres CER se situent au niveau moyen d'intégration. Le niveau du potentiel des pêcheries pour jouer un rôle dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle a également été évalué. La

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Kurien J. et López-Ríos J. 2013. Flavouring Fish into Food Security. FAO SmartFish, Mauritius, 164 p. http://media.wix.com/ugd/19606a\_a2257acb86b84eb8bf9370e2d0cf6166.pdf

<sup>2</sup> Le concept de la sécurité alimentaire est multidimensionnel. En 2001, la FAO a défini que « Il y a sécurité alimentaire lorsque toutes les personnes, en tous temps, ont un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui réponde à leurs besoins diététiques et à leurs préférences alimentaires en vue d'une vie active et saine » [2001, FAO, L'état de la sécurité alimentaire dans le monde]. Ce qui implique que le concept de sécurité alimentaire a quatre piliers : disponibilité, accessibilité (économique et physique), utilisation et stabilité.

<sup>3</sup> AFOA-O1 : Afrique orientale et australe – océan Indien.









## La contribution du poisson dans la Sécurité alimentaire

plupart des CER se classent comme ayant un potentiel « moyen » pour que le poisson et les pêcheries jouent un rôle dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les pêches ne sont pas un secteur prioritaire dans l'activité et la planification des CER (voir le tableau 1). Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que dans la région océan Indien – où le poisson est au centre de l'économie et de l'alimentation – les documents de la politique de sécurité alimentaire reflètent très mal le rôle du poisson et des pêcheries. Ce manque d'intégration de la pêche dans le scénario de la politique de sécurité alimentaire pourrait être attribué à la faible participation des agents des pêches nationales dans la conception des politiques.

Tableau 14: Évaluation du niveau d'intégration de la pêche dans la sécurité alimentaire

	Disponibilité du poisson par habitant (kg par an)	La part du poisson dans les protéines animales (%)	employées dans	Le poisson dans les politiques de sécurité alimen- taire (%)
FAIBLE	IGAD	IGAD	IGAD	IGAD; COI
MOYEN	EAC; COMESA; SADC	COMESA; SADC; EAC; COI	COMESA; COI; SADC	EAC; SADC
TRÈS, ÉLEVÉ			EAC	

#### LE POINT DE VUE DES AGENTS DES PÊCHES

Une enquête menée auprès des agents des pêches a permis d'évaluer leurs points de vue et leurs suggestions concernant le rôle des pêches et de l'aquaculture dans la sécurité alimentaire de leurs pays. À leur avis, l'accent devrait être mis sur l'aspect disponibilité et accès de la sécurité alimentaire. Dans le cas de ce dernier, l'accent est mis sur l'accès physique et, dans une moindre mesure, sur les aspects économiques.

D'autre part, aucune des personnes interrogées n'a estimé que l'amélioration des politiques soit essentielle pour améliorer la sécurité alimentaire. À propos de la disponibilité, la plupart des contributions ont fait état qu'il est nécessaire d'augmenter la production de poissons d'origine marine, terrestre et de l'aquaculture, l'aquaculture étant citée plus fréquemment. Quant à la question de l'accès, la plupart des propositions se réfèrent à une amélioration de l'accès physique aux poissons grâce à des chambres froides, de meilleurs moyens de transport et aménagements des marchés, ainsi que l'amélioration des communications et des routes.

À propos de l'utilisation, l'accent est davantage mis sur la nécessité d'éduquer les consommateurs quant aux aspects santé et qualité nutritionnelle du poisson. Il est de l'intérêt des gouvernements de la région AfOA-OI d'améliorer la capacité et les moyens des agents de l'État dans les départements des pêcheries afin de faire avancer l'objectif qui est d'accroître la sécurité alimentaire de leur pays. Le manque de consultation avec les agents impliqués dans les pêcheries s'est avéré une grande perte pour l'élaboration des politiques.

## OÙ SE SITUE LE POTENTIEL POUR L'AMÉLIORATION ?

Pour améliorer l'intégration de la pêche dans les politiques de sécurité alimentaire, il n'existe pas de recette unique, ni aucun ensemble de mesures. Une série d'indicateurs associés aux piliers de la sécurité alimentaire a été choisie et articulée dans le secteur de la pêche (voir le tableau 2). Les cinq indicateurs retenus étaient la disponibilité de poissons par personne, le PIB à parité de pouvoir d'achat, la couverture de l'approvisionnement en eau, celle de l'assainissement, et le taux d'alphabétisation des femmes.

Tableau 2 : Classement des pays selon leur potentiel

1	Seychelles	11	Zimbabwe
2	Maurice	12	Madagascar
3	Comores	13	Rwanda
4	Ouganda	14	Burundi
5	Zambie	15	Érythrée
6	Swaziland	16	Djibouti
7	Kenya	17	RD du Congo
8	Soudan	18	Ethiopie
9	Tanzanie	19	Somalie
10	Malawi	20	Soudan du Sud

Pour évaluer ces pays au besoin le plus grand, cinq indicateurs ont été choisis pour déterminer l'ampleur des besoins en poissons et en pêcheries de sorte à avoir un rôle à jouer dans la sécurité alimentaire, la disponibilité de poissons par personne, les disponibilités alimentaires par personne, la prévalence de carence en vitamine A, le pourcentage de personnes sous-alimentées, et le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Parmi les pays à fort potentiel, la Zambie et le Kenya ont le plus grand besoin ; parmi les pays ayant un potentiel moyen, tous sont dans le besoin (Tanzanie, Malawi, Zimbabwe, Madagascar, Rwanda et Burundi), tandis que parmi les pays à faible potentiel, l'Érythrée, la RDC et l'Éthiopie sont dans le besoin (voir le tableau 3).

Dans la démarche suivante, pour choisir les pays où la promotion du poisson pourrait avoir un effet positif sur la sécurité alimentaire, les indicateurs suivants ont été utilisés: la faible ou moyenne disponibilité en poissons, les efforts déployés pour une sensibilisation sur le poisson à travers les médias de masse, des programmes mis en place pour la sensibilisation à la nutrition, les routes en état convenable, une utilisation importante de téléphones portables et le taux élevé d'alphabétisation des femmes. Sur la base des critères ci-dessus, les pays choisis sont le Kenya, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Ensemble, ces six pays représentent 33 pour cent de la population dans les vingt pays de l'étude de l'AfOA-OI. Ils sont tous dans la liste des pays ayant des besoins réels.

Le rapport « La contribution du poisson dans la sécurité alimentaire » est la source de tous les tableaux de cette brochure.

Tous les pays ont un grand potentiel pour améliorer l'intégration des poissons et des pêcheries dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Bien que dans certains pays, ce potentiel se synchronise également avec le besoin de la population d'une meilleure alimentation et une meilleure sécurité alimentaire. Souvent, les décideurs politiques n'identifient pas ces besoins. Dans d'autres pays, la nécessité est perçue, mais la possibilité de sensibiliser à ce sujet n'existe pas.

Tableau 3 : Classement des pays selon le potentiel de sensibilisation (par ordre alphabétique)

Pays	Potentiel de sensibilisation		
Burundi	Moyen		
DR du Congo.	Faible		
Érythrée	Faible		
Ethiopie	Faible		
Kenya	Élevé		
Madagascar	Moyen		
Malawi	Élevé		
Rwanda	Élevé		
Tanzanie	Élevé		
Zambie	Élevé		
Zimbabwe	Élevé		

L'étude a examiné le degré d'inclusion des questions relatives aux pêcheries et à l'aquaculture dans les politiques nationales et régionales, avec un accent particulier sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En combinant le résultat de cette analyse, et en incluant une analyse « quantitative basée sur des indicateurs », il est possible d'évaluer le degré d'intégration physique du poisson et des pêcheries dans les régimes alimentaires et dans l'économie des pays respectifs. Il s'agit là de « l'intégration par l'action ».

# EXAMEN DES DOCUMENTS DE POLITIQUE NATIONALE

Les documents de politique nationale examinés comprennent, entre autres : cadres d'aide au développement, plans d'action et politique pour la sécurité alimentaire, politique pour l'agriculture et les pêcheries. Il est important de noter qu'un cinquième des documents nationaux examinés ne faisait aucune référence au secteur des pêcheries.

Parmi les 89 documents nationaux, 57 traitaient spécifiquement des questions directement liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Vingt de ces documents n'ont pas fait référence au rôle du poisson. Les documents nationaux présentent souvent un degré de schizophrénie en ce qui concerne les références au secteur des pêcheries et du poisson dans le contexte de la sécurité alimentaire. Dans de nombreux cas, les pêcheries sont reconnues en

tant que secteur important, mais dans les principales recommandations pour l'action, il ne leur est plus quère accordé d'attention.

Pour évaluer l'intégration effective des pêcheries dans la sécurité alimentaire nationale, cinq indicateurs ont été retenus : la disponibilité de poisson par habitant et par an ; la part du poisson dans l'apport de protéines animales ; les personnes employées dans les pêcheries ; la mention des questions liées aux pêcheries dans les documents politiques, et la mention du poisson dans les documents relatifs à la politique de sécurité alimentaire (voir tableau 4).

Le rôle des pêcheries dans les documents politiques et des documents citant la sécurité alimentaire est important dans des pays comme l'Ouganda et la Somalie, tandis qu'il est relativement faible dans les pays tels que Maurice et Djibouti où pourtant la pêche joue un rôle important dans l'économie nationale.

Tableau 4 : Classement des pays selon l'importance de l'intégration de la pêche dans la sécurité alimentaire nationale

1	Comores	11	Kenya
2	Seychelles	12	Zimbabwe
3	Djibouti	13	Madagascar
4	Maurice	14	Ouganda
5	Malawi	15	Tanzania
6	Rwanda	16	Ethiopie
7	Burundi	17	Soudan
8	RD du Congo	18	Somalie
9	Zambie	19	Soudan du Sud
10	Erythrée	20	Swaziland

Six pays où le poisson joue un rôle important ont été identifiés, mais ce rôle ne se reflète pas de manière appropriée dans les documents politiques. Il s'agit des Comores, des Seychelles, de Djibouti, de Maurice, du Malawi et du Rwanda.

### **CONCLUSIONS**

L'évaluation a démontré un manque d'intégration des pêcheries et de l'aquaculture dans les politiques qui ont trait à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Incontestablement, il y a des lacunes dans le processus de formulation des politiques.

Au moins trois mesures importantes peuvent être prises pour remédier à ces lacunes.

Premièrement, l'intégration présuppose une plus grande participation d'au moins deux groupes d'intérêt – les responsables de la mise en œuvre de la politique et ceux qui sont touchés par la politique. Une deuxième mesure pour une plus grande intégration est le renforcement de la mémoire institutionnelle. Un important corpus d'études a été effectué au niveau national et régional sur divers aspects du poisson et des pêcheries. Ces études sont d'importantes sources de connaissances et de données concernant les

## La contribution du poisson dans la Sécurité alimentaire

différents modes de production et de la consommation de poissons dans les pays AfOA-OI. Une troisième mesure pour une plus grande intégration se trouve dans le développement des capacités plus ciblé du personnel s'occupant des poissons et des questions liées aux pêcheries sur le plan national.

La mise en œuvre de ces trois mesures dans les pays choisis lors de l'examen devrait donner au poisson et aux produits de la pêche la position qu'ils méritent dans la politique nationale et régionale. C'est le défi de la contribution du poisson dans la sécurité alimentaire.

## **QUE FAIT SMARTFISH DANS LA RÉGION?**

- Le partage et la diffusion d'informations au niveau national par la production de 22 fiches-info sur le Poisson et la sécurité alimentaire et destinées à tous les pays évalués dans le rapport;
- Des actions de sensibilisation qui poussent les programmes nationaux vers une meilleure intégration des pêcheries et de l'aquaculture dans les stratégies les politiques de l'alimentation et de la nutrition au niveau des décideurs et également au niveau régional conjointement avec la COI;

- Des enquêtes sur la consommation nationale de poisson visant à mieux comprendre les tendances locales et nationales;
- La promotion d'activités pour la consommation de poisson au moyen de campagnes de sensibilisation multimédia telles que : des événements de sensibilisation communautaire, des panneaux et des bannières, des émissions de sensibilisation à la radio et des publicités télévisées à l'aide de témoignages, du théâtre chanté et des concours de cuisine au poisson, la production et la distribution de livres de recettes au poisson, du matériel d'information et communication tel que des affiches, des vidéos, des T-shirts et des brochures de sensibilisation;
- La collecte de données sur le terrain et le partage d'informations sur l'impact des pertes post-récolte dans la pêche artisanale ;
- Des activités spécifiques directes de réduction des pertes post-récolte;
- Une campagne de sensibilisation sur l'hygiène et la manutention du poisson par le biais du cinéma mobile le long du Lac Victoria;
- La production et la diffusion de bandes vidéos de formations destinées aux opérateurs à petite échelle sur l'hygiène de base du poisson et les bonnes pratiques pour réduire les pertes.



© Davide Signa

FAO SmartFish a préparé une analyse de l'intégration des pêcheries dans la politique de sécurité alimentaire dans les pays AOA-OI. Plus de 100 notes d'orientation ont été analysées. Cette brochure résume les principales conclusions. Le rapport complet est disponible sur http://www.smartfish-coi.org/ dans la section des publications de la FAO.

Citation : Kurien J. et López-Ríos J. 2013 : Flavouring Fish into Food Security, FAO SmartFish, Maurice, 164 p.

Avec la participation de :

Evariste Rumbete
Joseph Ndikumana
Said Boina
Koffi Mulumba
Mahamoud Youssoul
Ahmed Darar Djibril
Tsion Dveje
Brook Lema
Hussein Abegaz
Lucy Obungu
Samueline Vololoherimandimby Ranaivoson
Tantely Harimanana Razafindrajery
Moffat Mzama Manase
Orton M. Kachiniika

Daroomalingum Mauree
Jean Claude Ndorimana
Finley Racombo
Abdiwali Nur Farah Fagalah
Suzana Gabriel
Aloma Francis Sarafino
Nadia Eldindring Omar Karoum
Julius P. Mairi
Kabuye Geoffrey
Bukirwa Faridah
Harris Phiri
Bothwell Mkodza
Tecle Alemseghed Desta

avec l'aide de Josephine Gesien et les commentaires de Helga Josupeit, John Ryder et Davide Signa, FAO.

#### PRÉPARÉ PAR

Javier Lopez : Expert en Sécurité alimentaire, InfoPesca Helga Josupeit : Officier principal des Politiques de pêche, FAO

#### **Programme SMARTFISH**

Blue Tower, 5° étage, Rue de l'Institut | Ebène | Ile Maurice Tel: (+230) 402 6100 | Fax: (+230) 466 0160 E-mail: smartfish@fao.org | smartfish@coi-ioc.org Sites web: www.smartfish-coi.org | www.fao.org | www.coi-ioc.org

